

LES DISPARITÉS SALARIALES AUGMENTENT LÉGÈREMENT ENTRE LES AGENTS DE L'ÉTAT

"Les salaires les plus faibles baissent quand les plus élevés sont stables", indique l'Insee dans sa note annuelle sur les salaires dans la fonction publique d'État. En 2019, un agent de ce versant percevait en moyenne 2 599 euros nets par mois. Un chiffre quasi stable en euros constants.



© Thibaut Durand/Hans Lucas/AFP

Quasi-*statu quo* pour les salaires des agents publics de l'État. Selon une [note](#) publiée par l'Insee lundi 7 juin, leur salaire net moyen s'établissait ainsi à 2 599 euros par mois en 2019. Un chiffre quasi stable donc (- 0,1 %) en euros constants, c'est-à-dire corrigé de la hausse des prix, après avoir diminué de 1,2 % en 2018. En euros courants, il est en hausse de 1 %.

Dans le détail, le salaire net moyen des fonctionnaires s'établit à 2 776 euros mois et est quasi stable également en euros constants par rapport à 2018 (+ 0,1 %). Pour les non-fonctionnaires en revanche, il est en baisse 0,3 % et s'élève à 2 111 euros nets par mois.

Mieux payés dans les ministères

Des disparités sont aussi observées entre les agents exerçant dans les ministères et ceux des établissements publics administratifs (EPA). En 2019, un agent percevait ainsi en moyenne 2 638 euros net par mois dans un ministère et 2 467 dans un EPA.

"Cet écart résulte des différences de structures, de qualifications et de statuts, explique l'Insee. Par exemple, les fonctionnaires de catégorie A sont plus nombreux dans les ministères (56 % des salariés) que dans les EPA (28 %)". Ces catégorie A sont en effet les mieux payés (3 005 euros, contre 2 517 pour les B et 2 018 pour les C).

L'écart se creuse entre bas et hauts salaires

À noter par ailleurs que les disparités salariales augmentent "légèrement" en 2019 : *"Les salaires les plus faibles baissent en euros constants quand les plus élevés sont stables."* Les 10 % de salariés de l'État les moins bien rémunérés perçoivent ainsi au plus 1 548 euros nets par mois alors que les 10 % les mieux rémunérés gagnent plus de 3 744 euros. *"En bas de l'échelle salariale, les trois premiers déciles diminuent en 2019 (entre - 0,3 et - 0,5 %), tandis que dans le haut de la distribution, les deux derniers sont stables"*, indique l'institut.

Comme chaque année, sa note revient également sur les inégalités de salaires entre les femmes et les hommes. Avec toujours le même constat : *"À profil identique, les femmes perçoivent en moyenne 3,1 % de moins que les hommes"*. Le salaire net moyen des premières s'élevait ainsi à 2 449 euros en 2019, "soit 13,6 % de moins que celui des hommes (2 835 euros)". Un écart très légèrement supérieur à celui observé en 2018.

par **Bastien Scordia**